
Adresse de la société populaire d'Orange invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Orange invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 219;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39378_t1_0219_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

prise du grand nombre de traîtres qui ont successivement paru depuis le commencement de la Révolution, mais elle a frémi de l'extravagance et de la turpitude des scélérats qui, mêlés dans la Convention, ont conspiré contre tous les Français, dont le sang ne devrait se verser que pour la défense commune. Leur accusation annonce à ses yeux leur châtement : tant de complots la rendent farouche et inexorable. Que ces fédéralistes, ces exécérables complices des rois, ces ennemis de l'union et de la liberté rentrent au néant. Puisse la Montagne écraser de son poids tous les monstres et s'élever sur leur tombeau.

« La Société adresse son vœu à la Convention pour qu'elle ne quitte point son poste jusqu'à la paix.

« GIRARDOT, président; GENTIL, secrétaire.

« Séance du 10 octobre 1793, l'an II de la République une et indivisible. »

N° 112.

La Société populaire d'Orange à la Convention nationale (1).

« Législateurs,

« Le fédéralisme est terrassé, le germe de la guerre civile a été étouffé avec ce monstre, sur sa tombe profonde et sacrilège s'élève avec majesté la colonne inébranlable de la liberté dont la Montagne où vous siégez est l'adorable symbole. Cependant des adresses perfides vous parviennent pour vous engager à vous retirer, ou du moins à expulser de votre sein les restes impurs du marais, dont, pendant trop longtemps les miasmes ont infecté l'horizon que vous habitez. Méfiez-vous, législateurs, de ces manœuvres criminelles, que peuvent contre votre bonheur quelques scélérats échappés aux éclats des rochers que vous fîtes jaillir, le 31 mai dernier, sur leurs coupables complices. Croyez que nos lâches ennemis veulent tenter ce dernier effort pour introduire parmi nous la discorde et la désorganisation. Plus d'une fois déjà, nous nous en rappelons avec l'attendrissement de la reconnaissance; plus d'une fois déjà, vous avez sauvé la patrie. Achevez donc votre ouvrage. Inébranlables sur votre roc, devenus la terreur de nos ennemis, restez-y, intrépides montagnards, jusqu'à la paix heureuse et prochaine, époque où vous irez recueillir le tribut d'admiration et de reconnaissance que nous devons à vos vertus.

« Les membres du comité de correspondance de la Société populaire d'Orange.

« MOUTTET, fils aîné; F. BENET; DURAND fils, greffier; ABEILLON. »

N° 113.

La Société populaire et républicaine de la ville et canton de Luzy, à la Convention nationale (1).

« Législateurs,

« Du moment où la Montagne, semblable à l'éruption imprévue d'un volcan a vomi de son sein les vampires qui, en paralysant toutes les sages mesures qui eussent pu nous conduire au bonheur, nous ont, par une multitude de trahisons inouïes fait essayer des revers et des pertes incalculables, trahisons qui ont mis la liberté et la patrie à deux doigts de leur perte, de ce moment, dis-je, la Convention a pris l'attitude fière et imposante qui convient à une grande nation et a donné à la France une Constitution républicaine, chef-d'œuvre de la philosophie, symbole de la vertu et du bonheur qui anéantit cette Constitution monstrueuse, plus que jamais idolâtrée par l'aristocratie et opiniâtement protégée par le fer et le canon des despotes couronnés : c'est de ce code monarchique que se sont rapidement succédé les complots sangui-naires qui ont réduit le peuple à se suffire à lui-même. Ne voyons-nous pas, en effet, nos féroces ennemis employer contre nous tous les fléaux destructeurs qui peuvent désoler l'humanité : le fer, le feu, la famine, le pillage ne sont-ils pas sans cesse à l'ordre du jour? Mais la patience, le courage et l'énergie du peuple, en mesure avec la misère que la tyrannie lui fait éprouver, le préserveront des écueils.

« Législateurs, nous bénissons vos travaux, nos neveux en seront reconnaissants et la postérité vous immortalisera. Vous avez posé les fondements de la République, achevez votre ouvrage. Ce que vous avez fait jusqu'à présent, afin de prévenir le naufrage, est trop cher à la patrie pour en abandonner le gouvernail. Gardez-vous surtout d'ordonner la réunion des assemblées primaires, pour renouveler la représentation nationale, vos successeurs ne nous seraient pas un gage assuré du salut de la France : il n'appartient qu'à vous de nous conduire au port.

« Le souverain veut la République une et indivisible; il a juré d'être libre, il tiendra ses serments et ne capitulera pas avec les rois; les cohortes ennemies souillent notre territoire et nous ont enlevé quelques places, mais ces échecs ne feront qu'augmenter le courage et l'énergie du peuple; il se lèvera en masse, soutiendra la Constitution qu'il a adoptée et les tyrans, expulsés et subjugués par la force de nos armes, seront contraints de renoncer à l'infâme projet de nous asservir.

« LE FRANÇOIS, secrétaire; BELIN; JOURDIEU, secrétaire; DEBRYE, président.

N° 114.

Millan [Millau] (2).

« Millau, le 1^{er} octobre 1793, l'an II de la République une et indivisible.

« Mandataires du souverain,

« Et nous aussi, nous voulons être du nombre

1) Archives nationales, carton C 281, dossier 775.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 776.
(2) Ibid.